



25e Rapport de gestion

2022-2023



Portes du Soleil Suisse SA

PORTES DU SOLEIL SUISSE SA
1873 VAL-D'ILLIEZ

CONVOCATION

à l'Assemblée Générale ordinaire
statuant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2022/2023

Mesdames et Messieurs, les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 novembre 2023 à 17h00, à la salle de la Jeur à Morgins.

Ordre du jour :

- 1. Contrôle des présences**
- 2. Nomination des scrutateurs**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 novembre 2022**
Proposition du conseil d'administration :
 - *Approbation du procès-verbal*
- 4. Rapport du conseil d'administration et de la direction**
- 5. Comptes de l'exercice 2022/2023**
- 6. Rapport de l'organe de révision**
- 7. Approbation de la gestion des comptes, dividende et décharge à l'administration**
Propositions du conseil d'administration :
 - *Approbation de la gestion des comptes de l'exercice 2022/2023*
 - *Acceptation du versement d'un dividende brut de 3%, le solde du bénéfice net étant affecté aux réserves ou reporté à compte nouveau*
 - *Décharge aux membres du conseil d'administration pour leur gestion.*
- 8. Nominations statutaires :**
 - a) Renouvellement du conseil d'administration :**
Propositions du conseil d'administration :
 - *Approbation du renouvellement du mandat de M. Enrique Caballero*
 - *Approbation du renouvellement du mandat de M. Luc Défago*
 - *Approbation du renouvellement du mandat de M. Joël Claret*
 - *Approbation de la nomination en sus de M. Thierry Cornut*
 - b) Nomination de l'organe de révision :**
Proposition du conseil d'administration :
 - *Renouvellement du mandat de la Fiduciaire Fidag SA, à Martigny en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2023/2024*
- 9. Divers**

Les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés dès ce jour au bureau du Téléphérique à Champéry moyennant rendez-vous préalable, conformément à la publication N° UP04-0000005640 du 30.10.2023 dans la FOSC.

IMPORTANT :

La carte d'admission à l'assemblée est annexée avec la convocation. Elle est indispensable pour assister à l'assemblée et sera valide que si l'actionnaire justifie de son identité. Le bureau d'admission à l'entrée de la salle est ouvert dès 16h00.

Val-d'Illiez, le 26 octobre 2023

Enrique Caballero
Président du Conseil d'administration



Gérard Parvex
Secrétaire



I. Mot du Président

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! Alors que l'hiver 21-22 s'était confortablement installé sur le podium historique des meilleures saisons, cela n'a de loin pas été le cas cette année. Tout avait pourtant bien commencé. D'importantes chutes de neige et des températures négatives ont permis de mettre en exploitation l'intégralité du domaine dès le 15 décembre 2022 et cela laissait augurer d'excellentes perspectives pour les Fêtes de fin d'année. C'était malheureusement sans compter sur des aléas climatiques extrêmes, composés de précipitations sous forme de pluies abondantes et de violentes rafales de foehn, qui ont fait grimper anormalement les thermomètres. En quelques jours, tout le travail de préparation accompli par nos dévoués collaborateurs a été décimé par les caprices de dame météo, et le beau manteau neigeux a été presque intégralement ravagé juste avant Noël ! Résultat des courses, nous avons péniblement tourné avec 4 installations pendant les Fêtes de fin d'année.

Si la période des vacances de février a été quant à elle favorable, le manque à gagner de décembre n'est malheureusement plus récupérable. Si nous additionnons à cela des charges d'énergie prohibitives, que nous devons encore supporter pendant 2 saisons, l'exercice comptable s'en est trouvé fortement péjoré, bien que toutes les mesures d'économies possibles aient été appliquées, tout en maintenant des prestations qualitatives.

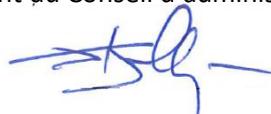
Toutefois, bien que l'année comptable puisse être qualifiée de médiocre, l'EBITDA dégagé nous a néanmoins permis de couvrir l'intégralité de nos charges d'exploitation, de réaliser nos investissements de fonctionnement courants, d'honorer les annuités de remboursement sur nos dettes et de procéder aux amortissements comptables requis par nos immobilisations. Comme diraient nos voisins vaudois, nous sommes déçus en bien ! Certes, un EBITDA supérieur de 3 à 4 millions, comme ce fut le cas l'année dernière, nous permettrait de maintenir notre stratégie de développement et d'entrevoir notre calendrier d'investissements et de restructuration du domaine dans l'ambitieux timing que nous nous sommes fixés. Or, les chiffres actuels nous incitent à souffler un peu, avant d'entrevoir de nouvelles réalisations, avec pour objectif prioritaire l'enneigement mécanique du secteur de Champoussin – Morgins.

Du côté des investissements en cours, l'avancement du chantier de la Télécabine de Morgins avance selon le calendrier prévu. Si certaines finitions des ateliers, locaux d'exploitation et garages à dameuses seront réalisées au printemps prochain, tout indique que l'installation sera opérationnelle pour le début de la saison d'hiver, comme prévu et malgré un contre la montre très serré. Il en va de même pour l'aménagement du sommet de la piste des Mossettes, qui devrait nous positionner de manière très attractive pour les skieurs transfrontaliers et accroître ainsi les passages et, par définition, les recettes de répartition.

Le conseil d'administration, la direction, les collaboratrices et les collaborateurs de la société s'engagent sans compter pour que l'activité phare de l'économie touristique de notre région demeure pérenne. Si nous sommes conscients qu'à l'avenir les périodes de dérèglement climatique seront plus nombreuses et que nos hivers vont irrémédiablement se raccourcir, nous demeurons confiants dans notre stratégie qui vise à absorber la transition vers une exploitation 4 saisons, avec des installations adaptées, à l'instar de la nouvelle Télécabine de Morgins.

En vous remerciant de votre soutien, nous vous souhaitons déjà de belles Fêtes de fin d'année.

Enrique Caballero
Président du Conseil d'administration



II. Nouvelle télécabine 10 places de Morgins

Le grand jour est arrivé, le lendemain de la fermeture du 02.04.2023, le démontage a commencé avec l'action symbolique de couper le câble.



Et tous les sièges ont trouvé preneur au tarif de CHF 300.-.

Tout au long de la construction, vous pouvez suivre l'avancement du chantier sur notre page web dédiée : <https://www.skipass-pds-ch.ch/entreprise/projets23>. L'ouverture est prévue la semaine de Noël 2023.

Le budget prévisionnel annoncé lors de l'AG 2022 est respecté :

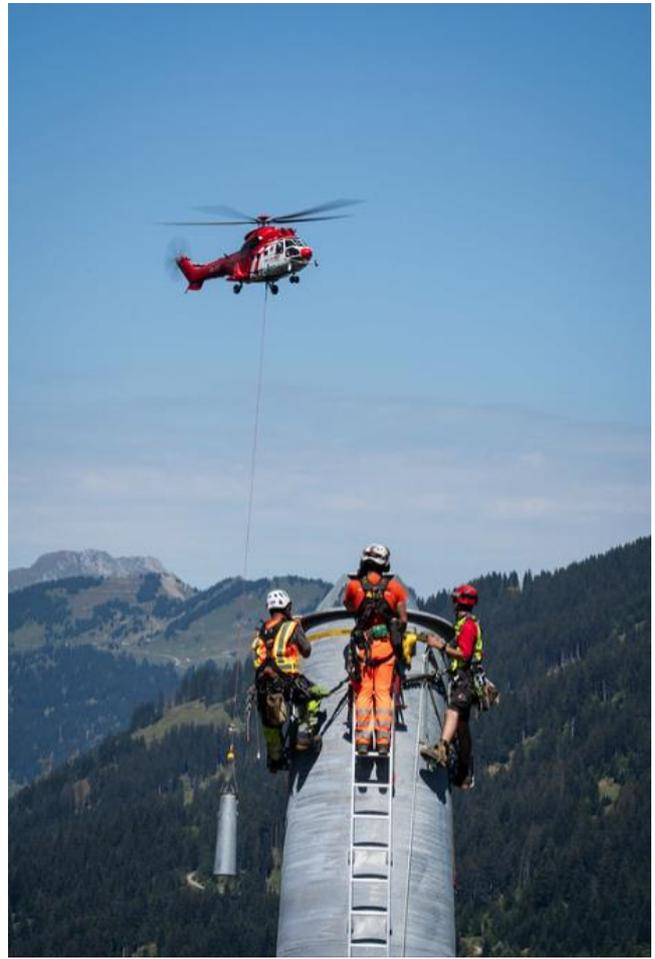
Budget 20.43 mio :

- Télécabine	8.43 mio
- Bâtiments – génie civil	10.00 mio
- Casiers à skis	0.28 mio
- Poste de secours	0.20 mio
- Garage à dameuse	0.50 mio
- Egouts restaurant	0.30 mio
- Citernes de carburant	0.42 mio
- Local enneigement	<u>0.30 mio</u>
Total	20.43 mio

Le financement est décomposé de la manière suivante :

- Fonds propres – liquidités 2023	650'000.-
- Fonds propres – déjà payés 2022	2'780'000.-
- Augmentation du capital-actions	3'400'000.-
- Financement NPR	4'000'000.-
- Financement LERM	7'900'000.-
- Financement BCV	<u>1'700'000.-</u>
	20'430'000.-





III. Remodelage de la piste Mossettes / Portes de l'Hiver

Le financement est assuré à 100% par la BCV à hauteur de 3.3 mio.

Ces travaux permettront un accès plus facile aux secteurs de Champoussin et de Morgins pour les débutants.



IV. Projet de remodelage de la piste Jaune

Un des points faibles de Morgins est que la piste de retour du côté de la Foilleuse n'est pas accessible à tous les niveaux de skieurs. Pour augmenter l'attractivité de la Foilleuse maintenant que nous aurons une nouvelle télécabine, il est indispensable d'avoir à l'avenir une piste bleue pour le retour avec un enneigement technique performant. Pour limiter l'impact sur la nature et aussi limiter les dépenses, le plan de l'ancienne piste Jaune a été optimisé en fonction de sa largeur et de sa pente. Notre business plan est en cours d'actualisation en fonction des résultats de cet exercice et la date prévisionnelle de ces travaux n'est pas encore annoncée.

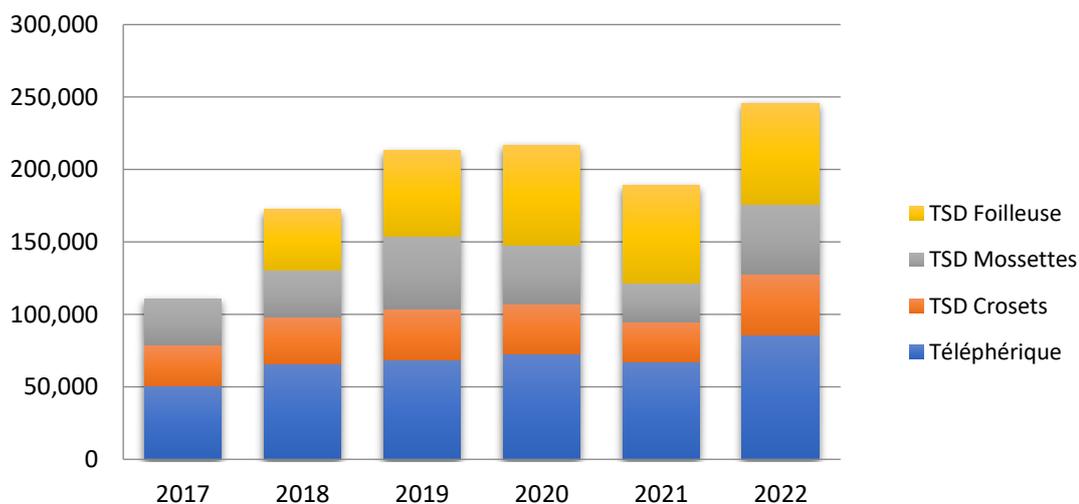
V. Exploitation

Nous avons renouvelé nos certifications ISO, voici nos différentes certifications :



Saison d'été 2022

Total des passages en été



Nos recettes des transports d'été sont toujours situées entre 2% et 3% du chiffre d'affaires.

Saison d'hiver 2022-2023

Nous avons déjà connu des saisons avec peu de neige mais cette dernière saison était inédite, le manque de neige était situé en dessous de 2000 m contre 1500 m auparavant. Cette nouvelle donne, même si cela ne devait plus se reproduire, va changer nos priorités d'investissement. Nous devons impérativement assurer l'enneigement technique sur les liaisons entre Les Crosets-Champoussin-Morgins et ce, dans les meilleurs délais.

Nos ventes sont décomposées de la manière suivante :

Forfait	Nombre	Chiffre d'affaires
Pendulaire < 1jr	74.05%	33.78%
Séjour 2jrs-21jrs	17.82%	35.10%
Saison	7.36%	29.18%
Autres	0.78%	1.94%

Chiffre d'affaires des préventes des forfaits saison :

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chiffre d'affaires	3'124'839	2'971'448	3'144'238	3'175'896	3'236'469	3'795'796	4'292'750	4'690'933

{ Création du Magic Pass
 { Création du BorderPass, de la vente Flash et un adulte PDS payant = 1 enfant PDS -12ans gratuit
 { Création de la vente privée

La vente Flash instaurée en 2018 nous a permis de résister au Magic Pass. La création de la vente privée en 2021 nous a permis de fidéliser nos clients et la vente Flash nous a permis d'acquérir de nouveaux clients. En 2022 notre chiffre d'affaires prévente a augmenté de 9.3 %. Au 07 avril 2023, la prévente 2023 était en hausse de 4.06% par rapport à 2022.

La clientèle pendulaire et de forfait saison est saturée. Notre potentiel de progression se situe au niveau de la clientèle de séjour avec, plus que jamais, le besoin criant de lits chauds supplémentaires.

Prochaine saison d'hiver 2023-2024

Nos tarifs vont augmenter de 8.5 %, sauf les forfaits saison. Les allers-retours au téléphérique vont passer de CHF 20.- à CHF 24.- et les allers-retours de la télécabine de Morgins vont passer de CHF 17.- à CHF 24.-.

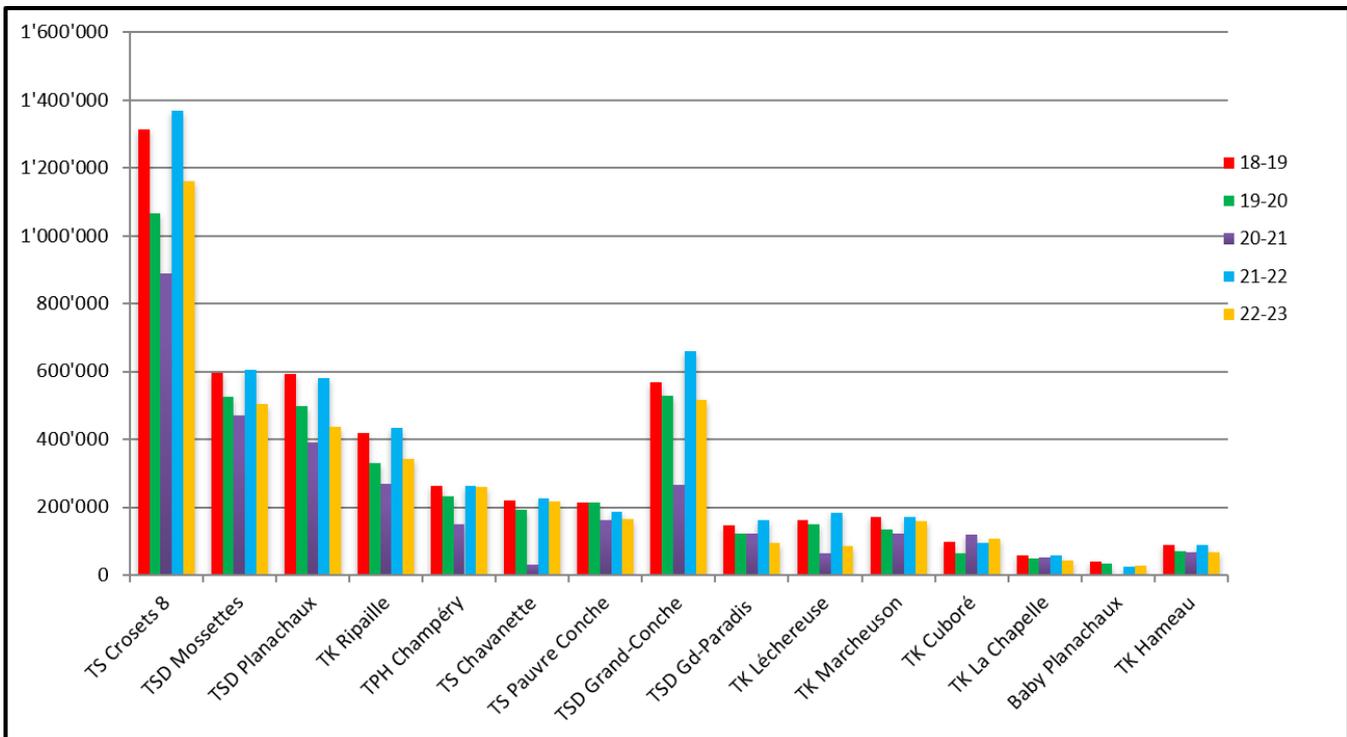
Démontage du TK Léchereuse

Nous sommes conscients que le secteur de Ripaille nécessite une modernisation. Le TK Léchereuse date de 1962, le TS Chavanette date de 1987 (rénové électriquement et mécaniquement en 2019) et le TS Pauvre Conche date de 1991.

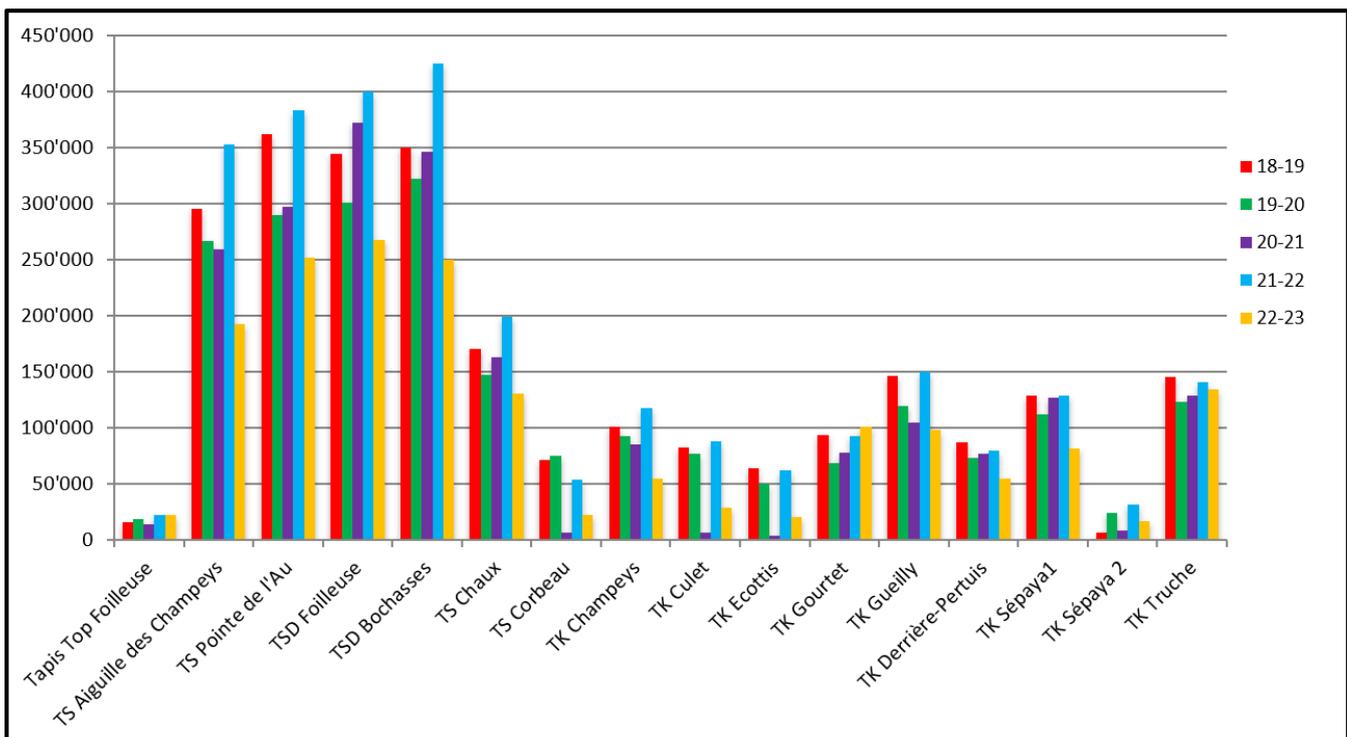
Dans notre logique d'optimisation et de réorganisation du domaine skiable, nous avons décidé, comme beaucoup d'autres domaines skiables, de supprimer les appareils doublons qui n'ont pas un impact structurant. Ce fut le cas ces dernières années du TK Plan Joyeux puis du TK Culet 1. Devant un coût de remise en conformité exorbitant, et vu son âge, le TK Léchereuse ne sera pas remis en exploitation. Le TS Pauvre-Conche est capable d'absorber les passages de ce téléski.

Nous faisons le maximum pour rénover ou remplacer nos appareils obsolètes en fonction de l'importance qu'ils occupent dans nos recettes. Pour l'instant nous ne sommes pas en mesure de communiquer une date de rénovation du secteur de Ripaille.

Evolution des passages par installation secteur Champéry-Crosets



Evolution des passages par installation secteur Champoussin-Morgins

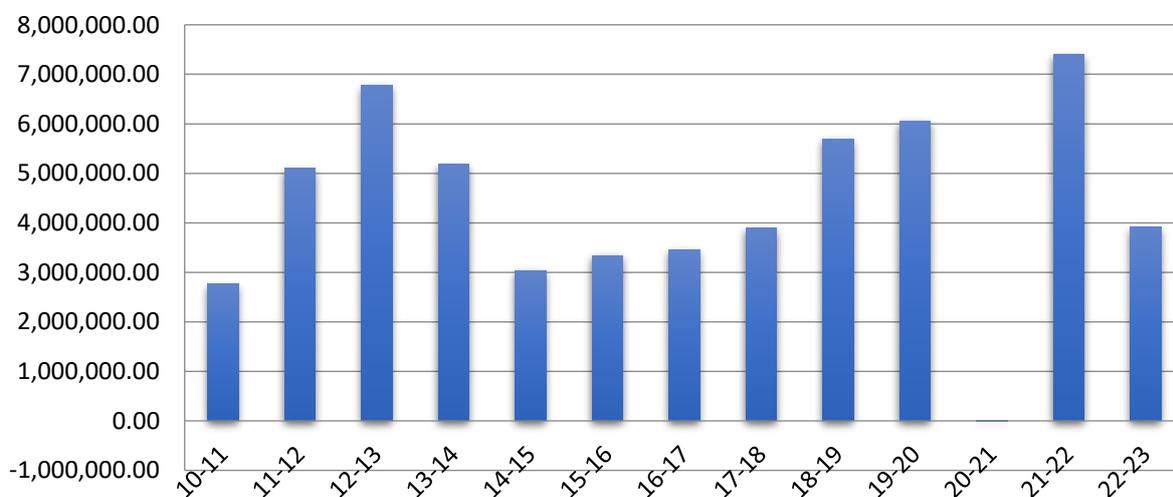


VI. Comptes

Comme déjà évoqué précédemment, ce n'est qu'à partir de la mi-janvier 2023 que nous avons pu adopter un rythme normal d'exploitation, tant les conditions climatiques des Fêtes de fin d'année ont été compliquées.

Ces mauvaises conditions ont eu un impact très significatif sur notre EBITDA, puisque nos recettes hiver ont reculé de près de 18 % par rapport à l'année dernière.

Evolution de l'EBITDA Champéry-Crosets-Champoussin-Morgins



La mauvaise entrée en matière dans la saison d'hiver, pendant la période de Noël – Nouvel-An, nous a conduit à appliquer des mesures immédiates pour maîtriser au maximum nos charges. Ces mesures se sont additionnées à la stratégie d'économie d'énergie, que nous avons déjà planifiée en amont, puisque le paramètre de la hausse massive des tarifs électriques à partir du 1^{er} janvier 2023 était connu avant la saison d'hiver. Ainsi, une gestion rigoureuse de l'engagement de notre personnel et une optimisation de nos charges d'entretiens et de réparations nous ont permis d'équilibrer les conséquences de la hausse de l'énergie. Ceci ajouté à cela, nos charges opérationnelles de l'exercice comptable en ressortent équilibrées, par rapport à l'exercice précédent et c'est une réelle prouesse, puisque nous avons maintenus un service de qualité malgré une gestion millimétrique de nos frais fixes et de nos coûts d'exploitation.

Si nous avons pu renégocier sur un contrat à terme des tarifs électriques nettement plus accessibles pour 2026 et 2027, nous devons tout-de-même rester attentifs à notre consommation d'énergie encore 2 ans, durée pendant laquelle les tarifs en vigueur vont continuer à nous impacter défavorablement.

Au chapitre des réjouissances, il faut toutefois relever que les optimisations économiques de la fusion en 2020, conjuguées aux économies structurelles générées par celle-ci, ont un effet durable sur la santé de la société. Ainsi, après avoir réussi à surmonter l'épisode COVID, nous constatons que nous sommes en mesure d'absorber une mauvaise saison, tout en assumant l'intégralité de nos charges financières, en respectant notre stratégie rigoureuse d'amortissements comptables ordinaires et en nous permettant en sus quelques amortissements extraordinaires. De plus, la situation de nos liquidités nous a permis d'honorer près de 10 millions d'engagements échus sur la réalisation

de la Télécabine de Morgins, sur nos seuls fonds propres, sans entamer les prêts NPR et LERM accordés par l'Etat du Valais et versés à posteriori.

Si nous ajoutons à cela la réserve de cotisation de la part patronale à la caisse de pension, constituée l'année dernière sur nos excédents et consommée cette année, l'exercice se traduit finalement par un résultat comptable identique au précédent.

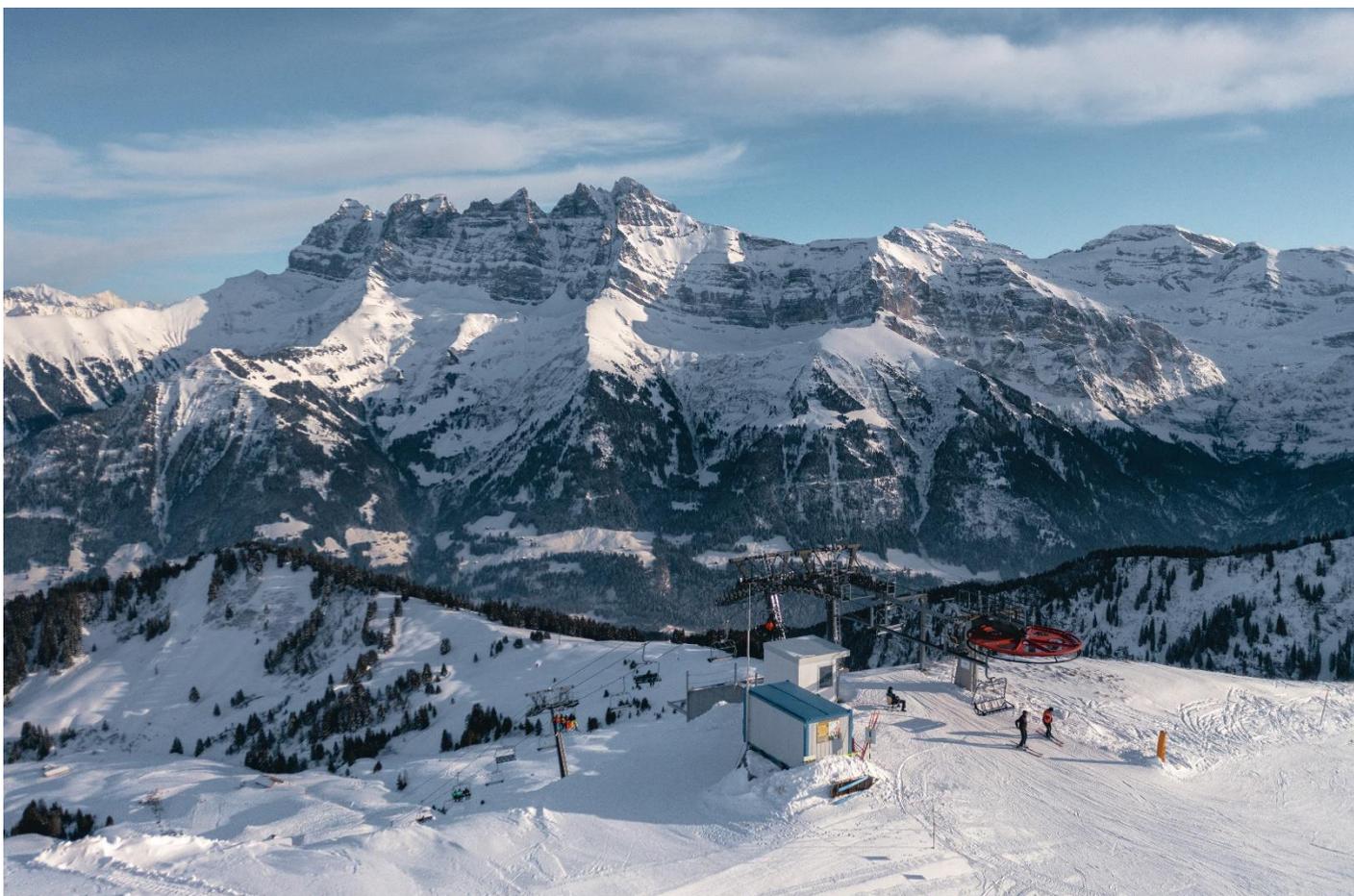
Fort de ce constat et en accord avec la pratique historique de notre société, le conseil d'administration vous propose de reconduire la distribution d'un dividende de 3% sur la valeur nominale des actions, ce qui se traduit pour nos actionnaires par un versement représentatif d'environ 1% de notre chiffre d'affaires annuel.

VII. Conclusions

Les hivers sont de plus en plus difficiles, les investissements sont de plus en plus indispensables, les financements sont de plus en plus difficiles à obtenir et les clients sont de plus en plus exigeants. Tout cela génère de plus en plus de pression sur le conseil d'administration, la direction et l'ensemble du personnel. Malgré tout cela, nous avons un avenir certain car nous avons encore du potentiel dans différents domaines. Le conseil d'administration et la direction remercient sincèrement l'ensemble de notre personnel pour son engagement et sa fidélité.

Champéry, le 15 octobre 2023

Le Conseil d'administration
La Direction



COMPTES DE RESULTAT COMPARES

	Exercice 2022/2023		Exercice 2021/2022	
	Fr.	%	Fr.	%
RECETTES				
Recettes des transports d'été	595 132,82	3,05%	579 931,44	2,52%
Recettes des transports d'hiver	16 984 437,82	87,00%	20 719 852,18	90,08%
Prestations pour des tiers	633 939,53	3,25%	751 414,48	3,27%
Fermages et loyers	1 192 971,93	6,11%	858 498,26	3,73%
Produits ski-bus	118 614,18	0,61%	136 552,45	0,59%
Pertes sur débiteurs	-1 684,07	-0,01%	-44 210,00	-0,19%
TOTAL	19 523 412,21	100,00%	23 002 038,81	100,00%
CHARGES OPERATIONNELLES				
Charges pour le personnel				
Salaires	-6 907 468,35	-35,38%	-7 052 900,75	-30,66%
Charges sociales	-1 362 433,25	-6,98%	-1 481 446,05	-6,44%
Autres charges personnel	-508 633,99	-2,61%	-629 492,49	-2,74%
Total	-8 778 535,59	-44,96%	-9 163 839,29	-39,84%
Charges d'exploitation				
Location de main d'œuvre	-2 757,66	-0,01%	-920,01	0,00%
Entretiens, réparations	-1 922 649,51	-9,85%	-2 461 732,36	-10,70%
Energie et déchets	-2 372 149,96	-12,15%	-1 497 485,25	-6,51%
Locations à des tiers	-225 561,98	-1,16%	-130 572,15	-0,57%
Ski-bus	-213 239,46	-1,09%	-270 824,90	-1,18%
Assurances	-473 318,92	-2,42%	-599 228,18	-2,61%
Frais d'administration, et informatique	-986 536,39	-5,05%	-864 962,65	-3,76%
Marketing	-406 603,90	-2,08%	-404 250,43	-1,76%
Impôts fonciers et sur capital	-230 425,80	-1,18%	-212 656,05	-0,92%
Total	-6 833 243,58	-35,00%	-6 442 631,98	-28,01%
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	-15 611 779,17	-79,96%	-15 606 471,27	-67,85%
EBITDA	3 911 633,04	20,04%	7 395 567,54	32,15%
Amortissements et corrections de valeurs				
sur immobilisations financières	0,00		-1,00	
sur immobilisations corporelles	-3 713 782,45		-5 052 065,52	
sur immobilisations incorporelles	-54 700,00	-3 768 482,45	-521 846,57	-5 573 913,09
		-19,30%		-24,23%
Variation du croire	-48 800,00		6 800,00	
Variation autres provisions	-168 000,00	-216 800,00	39 000,00	45 800,00
		-1,11%		0,20%
RESULTAT OPERATIONNEL	-73 649,41	-0,38%	1 867 454,45	9,57%
Résultat financier				
Intérêts et frais de capitaux	-394 392,41		-612 988,39	
Produits financiers	20 127,63	-374 264,78	44 278,08	-568 710,31
		-1,92%		-2,91%
Charges et produits extraordinaires				
Charges extraordinaires	-36 445,80		-871 593,05	
Produits extraordinaires	1 091 582,65	1 055 136,85	105 321,54	-766 271,51
		5,40%		-3,92%
RESULTAT AVANT IMPOTS	607 222,66	3,11%	532 472,63	2,31%
Impôts sur revenus	-88 687,50	-0,45%	-26 000,00	-0,11%
Résultat de l'exercice	518 535,16	2,66%	506 472,63	2,20%

BILAN AU 31.05.2023 COMPARE AU BILAN AU 31.05.2022

<u>ACTIFS</u>	Au			Au		
	31.05.2023			31.05.2022		
	Fr.			Fr.		%
I ACTIFS CIRCULANTS	8 672 938,60	19,90%		4 086 992,60	11,25%	
Liquidités et équivalent trésorerie	6 638 992,51	15,23%		2 564 449,48	7,06%	
Débiteurs	423 382,32			164 315,87		
Ducroire	<u>-58 400,00</u>	364 982,32	0,84%	<u>-9 600,00</u>	154 715,87	0,43%
Autres créances	544 522,01	1,25%		336 126,18	0,93%	
Stock marchandises	81 142,00	0,19%		98 889,00	0,27%	
Actifs de régularisation	1 043 299,76	2,39%		932 812,07	2,57%	
II IMMOBILISATIONS FINANCIERES	91 976,30	0,21%		108 524,20	0,30%	
Titres	16 209,00	0,04%		16 209,00	0,04%	
Prêts	12 703,00			25 406,00		
Prêts aux actionnaires	<u>63 064,30</u>	75 767,30	0,17%	<u>66 909,20</u>	92 315,20	0,25%
Valeur de rachat police préretraite	540 718,80			540 718,80		
Provision s/engagement préretraite	<u>-540 718,80</u>	0,00	0,00%	<u>-540 718,80</u>	0,00	0,00%
III IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 358 177,21	78,84%		31 674 181,99	87,19%	
Installations de remontées mécaniques	19 006 197,82	43,61%		16 577 799,00	45,63%	
<i>dont en leasing</i>	1 142 752,00	2,62%		3 108 580,00	8,56%	
<i>dont avance aux fournisseurs</i>	0,00	0,00%		2 780 000,00	7,65%	
Immeubles et terrains	3 152 743,39	7,23%		2 696 300,00	7,42%	
Matériel d'enneigement	10 716 980,00	24,59%		11 068 990,00	30,47%	
Matériel d'exploitation	1 482 256,00	3,40%		1 331 092,99	3,66%	
<i>dont en leasing</i>	1 416 990,00	3,25%		1 305 763,00	3,59%	
III IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	457 921,55	1,05%		458 571,55	1,26%	
Survaleur téléskis Chalet Neuf Bellevue	382 800,00	0,88%		437 500,00	1,20%	
Etudes	75 121,55	0,17%		21 071,55	0,06%	
TOTAL	43 581 013,66	100,00%		36 328 270,34	100,00%	

BILAN AU 31.05.2023 COMPARE AU BILAN au 31.05.2022

<u>PASSIFS</u>	Au		Au	
	31.05.2023		31.05.2022	
	Fr.		Fr.	%
I CAPITAUX ETRANGERS A COURT ET MOYEN TERME	12 642 492,42	29,01%	7 924 788,93	21,81%
Créanciers	4 981 772,28	11,43%	974 994,03	2,68%
Banques et prêts portant intérêts				
Banques	557 700,00		458 700,00	
Actionnaires	280 000,00		80 000,00	
Leasing	1 221 907,40	2 059 607,40	1 675 664,30	2 214 364,30
Dividendes impayés	47 004,16	0,11%	41 342,15	0,11%
Prévente forfaits hiver	3 531 855,00	8,10%	3 500 070,50	9,63%
Passifs de régularisation	2 022 253,58	4,64%	1 194 017,95	3,29%
II CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	15 093 904,90	34,63%	16 519 636,03	45,47%
Banques et prêts portant intérêts				
Banques ATF	3 491 000,00		3 722 000,00	
Banques hypothèques	719 900,00		795 600,00	
Leasings	2 433 004,90	6 643 904,90	2 672 036,03	7 189 636,03
Prêts actionnaires portant intérêts	3 200 000,00	7,34%	3 280 000,00	9,03%
Prêt actionnaire sans intérêt	200 000,00	0,46%	650 000,00	1,79%
Prêt NPR Etat Valais sans intérêt	5 050 000,00	11,59%	5 400 000,00	14,86%
III PROVISIONS	504 000,00	1,16%	336 000,00	0,92%
Provision démantèlement	504 000,00	1,16%	336 000,00	0,92%
IV CAPITAUX PROPRES	15 340 616,34	35,20%	11 547 845,38	31,79%
Capital social	6 375 000,00	14,63%	4 250 000,00	11,70%
Réserves légales issues d'apport de capital	1 275 000,00	2,93%	0,00	0,00%
Réserves légales issues du bénéfice	7 246 977,00	16,63%	7 246 977,00	19,95%
Réserves facultatives issues du bénéfice				
a) Bénéfice reporté	34 464,18		-347 744,25	
c) Résultat de l'exercice	518 535,16	552 999,34	506 472,63	158 728,38
Actions propres	-109 360,00	-0,25%	-107 860,00	-0,30%
TOTAL	43 581 013,66	100,00%	36 328 270,34	100,00%

COMPTES DES IMMOBILISATIONS

	Etat au 31.05.2022 en Fr.	Augmentation en Fr.	Amortissement en Fr.	Etat au 31.05.2023 en Fr.
TELEPHERIQUE				
Câbles porteurs - tracteurs	0,00	111 006,82	-111 006,82	0,00
Sous-total	1,00	111 006,82	-111 006,82	1,00
TELECABINE MORGINS				
Honoraires et frais administratifs	82 706,00	0,00	-6,00	82 700,00
Bâtiments + Génie Civil	0,00	1 163 490,00	0,00	1 163 490,00
Installations électro-mécanique	2 780 000,00	2 850 176,92	-6,92	5 630 170,00
Divers	0,00	21 993,73	-3,73	21 990,00
Terrain	0,00	27 813,40	-3,40	27 810,00
	2 862 706,00	4 063 474,05	-20,05	6 926 160,00
TELESIEGES DEBRAYABLES				
Mossettes	101 730,00	61 408,82	-63 846,97	99 291,85
Grand Paradis	879 090,00	25 533,89	-376 761,69	527 862,20
Planachaux Culet	522 250,00	0,00	-219 742,25	302 507,75
Crosets Marcheuson	2 023 640,00	77 850,14	-445 517,39	1 655 972,75
Grand Conche	6 155 840,00	0,00	-444 150,85	5 711 689,15
La Foilleuse	1,00	36 319,92	-76,27	36 244,65
Les Bochasses	2 065 070,00	0,00	-82 338,35	1 982 731,65
Sous-total	11 747 621,00	201 112,77	-1 632 433,77	10 316 300,00
TELESIEGES FIXES				
Chavanette	493 640,00	0,00	-114 002,85	379 637,15
Pauvre Conche	1,00	0,00	0,00	1,00
Morgins Les Têtes	1,00	0,00	0,00	1,00
Aiguille des Champeys	1,00	98 937,98	-98 937,98	1,00
La Chau	214 917,00	0,00	-8 516,00	206 401,00
Pointe de l'Au	918 000,00	0,00	-36 904,33	881 095,67
Sous-total	1 626 560,00	98 937,98	-258 361,16	1 467 136,82
TELESKIS				
Téléskis divers Crosets	1,00	93 750,04	-93 750,04	1,00
Téléskis Champéry	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski "Le Hameau"	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski "La Chapelle"	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski "Cuboré"	340 890,00	0,00	-44 311,00	296 579,00
Téléski Ripaille	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski Plan-Joyeux	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski Champeys	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski Derrière Pertuis	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski Gueilly	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski Culet I	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski Culet II	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski Les Ecottis	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski La Truche	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski Le Gourtet	1,00	0,00	0,00	1,00
Tapis Borer	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski Sépaya I + II	1,00	0,00	0,00	1,00
Téléski Chalet-Neuf I	5,00	0,00	0,00	5,00
Sous-total	340 911,00	93 750,04	-138 061,04	296 600,00
Sous-total des remontées mécaniques	16 577 799,00	504 807,61	-2 139 882,84	19 006 197,82
IMMEUBLES				
Parking PI	0,00	0,00	0,00	0,00
Parking PII et PIII des Crosets	1,00	0,00	0,00	1,00
Chalets Coucou	1,00	0,00	0,00	1,00
Chalet Bois- Gentil	1,00	0,00	0,00	1,00
Refuge de Chésery	1,00	0,00	0,00	1,00
Restaurant des Mossettes	1,00	0,00	0,00	1,00
Restaurant Croix-de-Culet	1,00	0,00	0,00	1,00
Snack	1,00	0,00	0,00	1,00
Agrandissement snack + local ratrac	0,00	0,00	0,00	0,00
Restaurant du Corbeau	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Mobilier rest. du Corbeau	0,00	0,00	0,00	0,00
Restaurant La Foilleuse	199 991,00	0,00	0,00	199 991,00
Bâtiment administratif de Morgins	1,00	0,00	0,00	1,00
Bâtiment administratif des Crosets	1,00	0,00	0,00	1,00
Caisse La Chapelle	0,00	0,00	0,00	0,00
Local ratrac	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
Poste de secours	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
TERRAINS				
Terrain parking	650 000,00	0,00	0,00	650 000,00
Terrain SPP	325 000,00	0,00	0,00	325 000,00
Terrain Bois-Gentil	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
Paravalanches	0,00	495 026,55	-14 783,16	480 243,39
Aménagement des pistes	921 300,00	0,00	-23 800,00	897 500,00
Sous-total	2 196 300,00	495 026,55	-38 583,16	2 652 743,39
Sous-total des immeubles et terrains	2 696 300,00	495 026,55	-38 583,16	3 152 743,39

COMPTES DES IMMOBILISATIONS (suite)

	Etat au 31.05.2022 en Fr.	Augmentation Diminution en Fr.	Amortissement en Fr.	Etat au 31.05.2023 en Fr.
MATERIEL D'EXPLOITATION				
Dameuses	1,00	0,00	0,00	1,00
Véhicules	2,00	27 623,03	-27 624,03	1,00
Motoneiges	1,00	0,00	0,00	1,00
Matériel Teamaxess	1,00	0,00	0,00	1,00
Informatique et télécommunication	25 325,00	18 600,79	-23 665,79	20 260,00
Software	0,00	34 885,97	-34 884,97	1,00
Objets immobiliers	0,00	48 153,60	-48 152,60	1,00
Citernes	1,00	0,00	0,00	1,00
Sous-total	25 331,00	129 263,39	-134 327,39	20 267,00
MATERIEL D'EXPLOITATION EN LEASING				
Véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
Motoneige	0,00	0,00	0,00	0,00
Dameuse d'occasion	0,00	0,00	0,00	0,00
Dameuses neuves	1 305 760,00	1 162 700,00	-1 006 470,00	1 461 989,00
Sous-total	1 305 760,00	1 162 700,00	-1 006 470,00	1 461 989,00
Sous-total mat. d'exploitation	1 331 091,00	1 291 963,39	-1 140 797,39	1 482 256,00
MATERIEL D'ENNEIGEMENT				
Matériel pour enneigement	300 000,00	42 509,06	-42 509,06	300 000,00
Canalisation Grand-Conche	1 554 800,00	0,00	-39 900,00	1 514 900,00
Canalisation Mossettes	1 107 500,00	0,00	-28 550,00	1 078 950,00
Canalisation Naulaz	1 276 470,00	0,00	-32 760,00	1 243 710,00
Canalisation Seumon	1 160 640,00	0,00	-29 790,00	1 130 850,00
Pompage Naulaz	310 050,00	0,00	-14 000,00	296 050,00
Pompage Seumon	192 750,00	0,00	-11 080,00	181 670,00
Usine à neige	1 716 780,00	0,00	-67 920,00	1 648 860,00
Retenue collinaire	3 450 000,00	0,00	-128 010,00	3 321 990,00
Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total mat. d'enneigement	11 068 990,00	42 509,06	-394 519,06	10 716 980,00
SUR VALEUR				
Téléskis Chalet-Neuf Bellevue	437 500,00	0,00	-54 700,00	382 800,00
Sous-total sur valeur	437 500,00	0,00	-54 700,00	382 800,00
ETUDES				
Télesiège Foilleuse	0,00	54 050,00	0,00	54 050,00
Aménagement piste	0,00	0,00	0,00	0,00
Piste jaune - Etude préliminaire	21 071,55	0,00	0,00	21 071,55
Sous-total études	21 071,55	54 050,00	0,00	75 121,55
TOTAL IMMOBILISATIONS	32 132 751,55	6 451 830,66	-3 768 482,45	34 816 098,76

ANNEXE

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du CO (Art. 957 à 962).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements nécessaires. Les amortissements sont calculés selon la méthode dégressive et/ou immédiate.

Les travaux d'un montant supérieur à CHF 20'000.-, qui amènent une plus-value à l'installation en allongeant sa durée de vie et qui ne peuvent donc être considérés comme du pur entretien, sont activés.

Les nouveaux leasings ont été comptabilisés au bilan sans les intérêts contrairement aux années précédentes.

Nous attestons que la moyenne annuelle des emplois à plein temps au sein de l'entreprise n'est pas supérieure à 250.

Afin d'assurer la comparabilité entre les exercices comptables, des retraitements ont été effectués sur les chiffres de la période comparative, sans impact sur le résultat.

	31.05.2023	31.05.2022
Propres parts du capital	Fr. 109 360,00	Fr. 107 860,00
Actions en nombre au début de l'exercice	21 572	24 072
Achats en nombre au cours de l'exercice	300	0
Vente d'actions	0	-2 500
Actions en nombre à la fin de l'exercice	21 872	21 572
Valeurs résiduelles des contrats de leasing	au bilan	au bilan
Engagement envers l'institution de prévoyance, Solde primes annuelles à payer	0,00	104 690,70
Montant des sûretés constituées en faveur de tiers		
Leasing TSD Grand-Conche	Fr. 2 778 804,00	Fr. 3 108 580,00
Chalet-Neuf Bellevue SA, TS Bochasses et Pointe de l'Au	" 1 681 837,00	" 1 770 760,00
Etat du Valais, garantie prêt NPR	" 6 000 000,00	" 6 000 000,00
Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la société, valeur comptable	Fr. 30 097 117,21	Fr. 24 454 509,00
Dissolution nette significative de réserves latentes	Fr. 2 151 275,00	Fr. 0,00
Explications relatives aux postes extraordinaires,		
Dissolution divers paiements anticipés non réclamés	" 0,00	" 7 523,65
Frais communs caisse central ex-PDS Suisse	" 0,00	" 72 744,59
Retour d'assurance sur sinistre amorti	" 0,00	" 25 000,00
Redressement TVA 2017-2020	" (9 139,30)	" (71 593,05)
Réserve de contribution employeur	" 800 000,00	" (800 000,00)
Corrections réduction impôt préalable	(27 306,50)	0,00
Dissolution divers honoraires non facturés	" 80 000,00	" 0,00
Remboursement excédent assurances sociales 2020-2022	36 623,10	0,00
Recettes sur ventes d'actifs	25 484,95	0,00
Remboursement d'assurance	149 474,60	0,00
Les autres indications prévues par la loi	Néant	Néant

UTILISATION DU RESULTAT RESULTANT DU BILAN

La proposition suivante sera soumise à l'assemblée générale concernant l'utilisation du résultat résultant du bilan.

	31.05.2023		31.05.2022
1) Résultat reporté	Fr. 34 464,18	Fr.	(347 744,25)
2) Résultat de l'exercice	" 518 535,16	"	506 472,63
3) Dividende 3 %	" (187 969,20)	"	(124 264,20)
<u>RESULTAT A REPORTER</u>	Fr. 365 030,14	Fr.	34 464,18



Tableau de flux de trésorerie

	2022-2023	2021-2022
Liquidités au 31.05.2022	2 564 449	3 275 857
Liquidités au 31.05.2023	6 638 993	2 564 449
	4 074 543	- 711 408
Bénéfice	518 535	506 473
Variation des charges et produits non-monétaires	3 645 833	5 528 112
Versement prévoyance professionnelle	-	800 000
Avances de clients	31 785	901 357
Gain sur sinistre	174 960	- 25 000
Autres variations du fond de roulement	4 460 014	- 1 401 585
Flux de trésorerie de l'opérationnel	8 831 126	6 309 357
Investissements	- 6 451 831	- 3 559 122
Désinvestissements	-	54 049
Augmentation du capital	2 125 000	-
Augmentation des Réserves légales issues d'apport en	1 275 000	-
Dividendes versés	- 124 264	-
Flux de trésorerie de l'investissement	- 3 176 095	- 3 505 073
Augmentation des dettes	754 198	2 000 000
Remboursement des dettes	- 2 334 686	- 5 515 690
Flux de trésorerie de financement	- 1 580 488	- 3 515 690
Variation de trésorerie	4 074 543	- 711 406

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Portes du Soleil Suisse SA, à Val d'illiez

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) figurant aux pages 11 à 17 du rapport de gestion de votre société pour l'exercice arrêté au 31 mai 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 14 novembre 2023
Exemplaire numérique

PORTES DU SOLEIL SUISSE SA

Société anonyme au capital de Fr. 6'375'000.- divisé en 1'275'000 actions nominatives de Fr. 5.- avec restriction de transmissibilité selon statuts.

ORGANES DE LA SOCIETE

a) Conseil d'administration

M. CABALLERO Enrique,
Président
M. DEFAGO Luc
Vice-Président
M. PARVEX Gérard,
Secrétaire
M. BUTTET Yannick,
M. COUCHEPIN Gaspard,
M. CLARET Joël

b) Directoire

M. CABALLERO Enrique, délégué
du conseil d'administration
M. DEFAGO Luc
M. BERGERO Pascal

c) Commission exploitation et pistes

M. DEFAGO Luc, délégué
du conseil d'administration
M. BERGERO Pascal

d) Commission marketing

M. CLARET Joël, délégué
du conseil d'administration
M. CABALLERO Enrique
M. BERGERO Pascal

e) Commission des finances

M. CLARET Joël, délégué du
conseil d'administration
M. CABALLERO Enrique
M. PARVEX Gérard
M. BERGERO Pascal

f) Com. relations politiques et institutions

M. BUTTET Yannick, délégué du
conseil d'administration
M. CABALLERO Enrique
M. PARVEX Gérard
M. BERGERO Pascal

g) Com. Affaires juridiques, Organisation et Gestion RH, Qualité

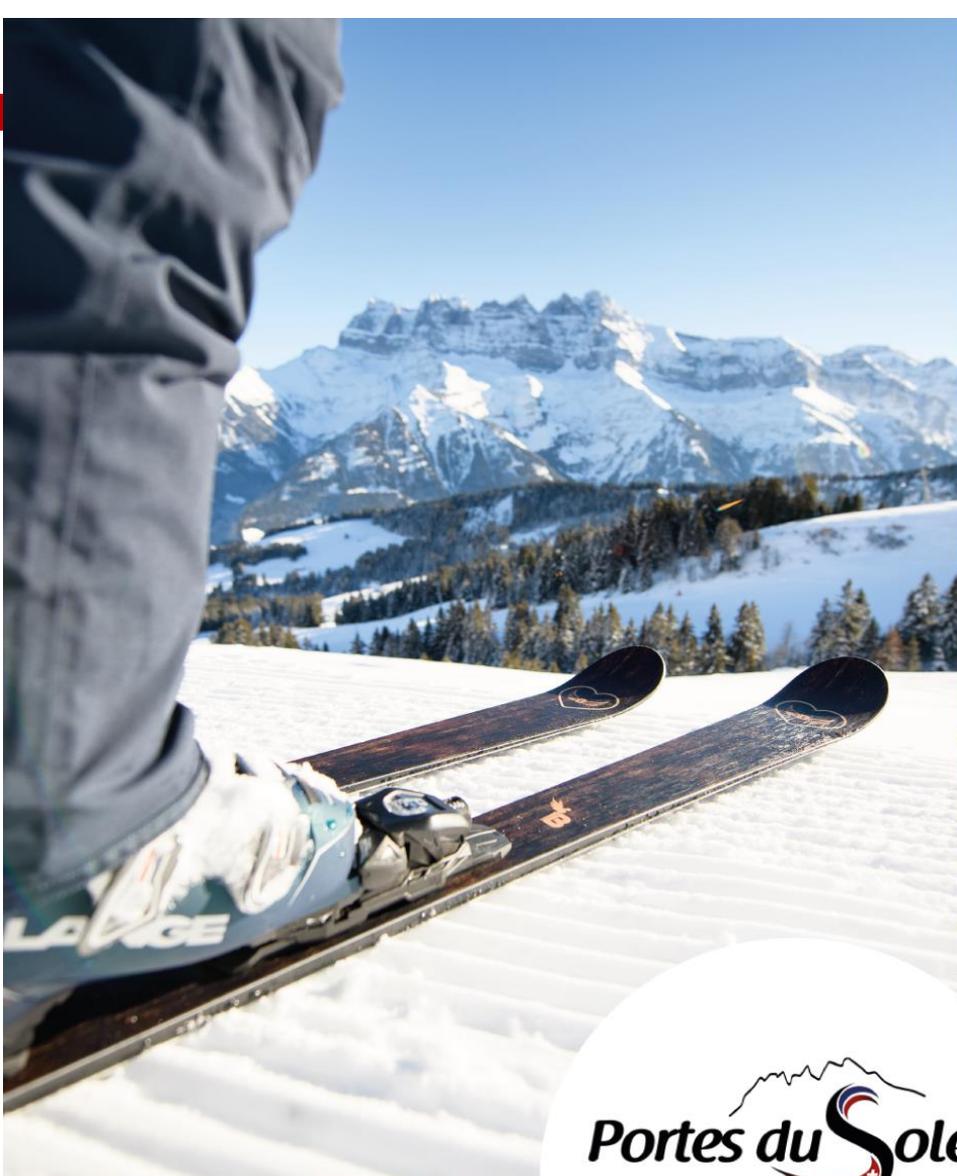
M. COUCHEPIN Gaspard, délégué du
conseil d'administration
M. BUTTET Yannick
M. PARVEX Gérard

h) Exploitation

M. BERGERO Pascal
directeur général
M. BOSCHUNG Fabrice
directeur d'exploitation
M. DUBOSSON Eric
chef des pistes

i) Organe de révision

Fiduciaire FIDAG SA




Portes du Soleil
Champéry - Les Crosets
Champoussin - Morgins



L'accent suisse des Portes du Soleil